

INDULGENCES PLÉNIÈRES QUE L'ON PEUT GAGNER

- CHACQUE FOIS.—Le Chemin de la Croix, (26)
 Repas de charité p. (27). Six *Pater*, *Ave* et *Gloria*, (28)
 UNE FOIS PAR JOUR.—O ! Bon et très doux Jésus, p. (29) Cession v. & p. (30)
 UNE FOIS PAR SEMAINE.—Scap. Mont-Carmel, v. ég. par & p. (31)
 Scap. Rouge, méd. et p. (33) Cession v. & p. (34)
 Cong. de la Ste. Vierge, v. & p. (35) Communion réparat. v. & p. (73)
 UNE FOIS PAR MOIS.—Saint, Saint, Saint; v. & p. (36) Scap. bleu, p. (32)
 3 *Gloria Patri*, (37) Trois offrandes à la Ste. Trinité, p. (38)
 Louange au St. Nom de Dieu, v. & p. (39)
Veni Creator *Veni Sancte Spiritus* p. (40)
Anima Christi, etc., v. & p. (41). Loué et remercié, p. (42)
 Mon Aimable Jésus, p. (43). *L'Angelus*, p. (44)
Salve Regina, etc., et *Sub tuum*, p. (45)
 Doux cœur de Marie, v. & p. (46). Souvenez-vous, v. & p. (47)
 Ange de Dieu, etc.. v. & p. (48) 3 *Pater* et *Ave*, p. (49)
 Donnez-nous la paix, etc., v. & p. (50)
 Méditation ou oraison mentale, p. (51)
 Acte de foi, d'Espérance et de Charité, p. (52)
 Oh ! très-miséricordieux Jésus, etc., v. & p. (53)
 Prop. de la Foi, v. ég. par & p. (54)
 Conf. du S. Sacrement, v. & p. (55) Conf. du S.-Cœur, p. (56)
 Scap. Bleu, v. & p. (57) Chapelet, v. & p. (58)
 Conf. du Rosaire, v. & p. (59) Archiconfrérie, v. & p. (60)
 Union de prière, p. (61) Apostolat, p. (62). Tiers-Ordre, v. & p. (74)
 UNE FOIS PAR AN.—Triduo en l'honneur de la T.-Ste.-Trinité, v. & p. (63)
 Conformité à la volonté de Dieu, p. (64)
 Notre-Dame de Compassion, (65) Prop. de la Foi, v. ég. par & p. (66)
 Scap. Bleu, p. (67) Chapelet, (68) Archiconfrérie, (69)
 Culte perpétuel de St. Joseph, v. & p. (70)
 Œuvre des âmes du Purg. v. & p. (72)
 A L'HEURE DE LA MORT.—Pour ceux qui auront souvent récité le "*Salve Regina* et *Sub tuum*." (8)
 Pour ceux qui auront souvent récité la prière "Ange de Dieu" (48)
 Pour ceux qui auront souvent récité les actes de Foi, d'Espérance et de Charité, (52)
 Pour ceux qui auront souvent fait l'acte de conformité à la volonté de Dieu, (64)
 Pour les associés du St. Sacrement, (50)
 Pour les associés du Sacré-Cœur, invoquant alors le St. N. de Jésus, (12)
 Pour les associés du Rosaire, (9)
 Pour ceux qui appartiennent à la Congrégation de la Ste. Vierge, (22)
 Pour les associés de l'Archiconfrérie, en invoquant le N. de Jésus, (1)
 Pour les associés de la Bonne Mort, (7)
 Pour les associés du culte perpétuel de St. Joseph, (15)
 Pour ceux qui portent le Scap. Rouge, (33)
 Pour ceux qui portent le Scap. Mont-Carmel, (13)
 Pour ceux qui portent le Scap. Bleu, (14)
 Pour ceux qui portent des objets bénits, (16)
 Pour ceux qui portent le cordon de St. Joseph, (2)
 Pour les associés des Ames du Purgatoire, (72)
 Pour les associés de la Communion réparatrice, (73)

VU ET APPROUVÉ LE PRÉSENT CALENDRIER QUI OUVRE DES
 TRÉSORS DE GRACES AUX FIDÈLES VIVANTS ET AUX
 SAINTES AMES DU PURGATOIRE.

Montréal, 12 Janvier 1875.

† IG. EV. DE MONTREAL.